

Pôle communication
Tel : 24.66.40

Mercredi 22 août 2018

INFO-PRESSE

Après-midi de sensibilisation à la sécurité routière

Une après-midi de sensibilisation aux risques routiers est organisée, mercredi 22 août, à la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT) à l'attention de six mineurs du foyer d'action éducative de Nouville. Cette opération inédite est organisée conjointement par la DITTT et la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJAJ).

Accompagnés de deux éducateurs, les jeunes seront accueillis à 12 heures 45 par deux agents de la DITTT, examinateurs du permis de conduire.

Plusieurs ateliers leurs seront proposés au cours de cette après-midi :

- le Sécuribus, qui sera déployé pour l'occasion dans les jardins de la direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM) ;
- une présentation sur l'accidentalité en Nouvelle-Calédonie (45 minutes), suivie d'un débat ;
- un parcours à réaliser en portant des lunettes qui permettent d'expérimenter les conséquences de la diminution des capacités visuelles après absorption d'alcool ou de cannabis ;
- l'auto-choc, qui permet de démontrer l'intérêt du port de la ceinture de sécurité.

Organisée à la demande de la DPJAJ, cette opération poursuit plusieurs objectifs : sensibiliser les jeunes aux risques routiers, mais aussi aux addictions, et leur transmettre des valeurs citoyennes.

Parmi les six jeunes qui participent à cette demi-journée, cinq sont placés au titre de l'Ordonnance du 2 février 45 relative à l'enfance délinquante et un, au titre de la protection de l'enfance.

Le foyer d'action éducative de Nouville est une structure de la DPJAJ qui accueille des mineurs de 13 à 16 ans placés sur décisions judiciaires au titre de la protection de l'enfance ou du traitement de la délinquance.

* *
*